

PRÉSENTATION

La Bourse Coup de Pouce est un dispositif destiné à offrir un **coup de pouce financier** aux Marommais.

Ce soutien peut couvrir différents besoins :

- L'ACQUISITION DE MATÉRIEL
- LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS
- LE FINANCEMENT D'UNE FORMATION

EN ÉCHANGE

le **bénéficiaire s'engage** en effectuant des heures pour la Ville ou pour une association locale.

La Bourse Coup de Pouce est **OUVERTE À TOUTES LES TRANCHES D'ÂGE !**

Découvrez dans cette brochure les démarches et les conditions pour en bénéficier.

CONTACTS

- 25 ANS

PÔLE ÉDUCATION

Christelle BASTIDE - 06 89 09 12 88
christelle.bastide@maromme.fr

+ 25 ANS

PÔLE CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Thomas AVIGNON - 02 32 82 22 17
thomas.avignon@maromme.fr



HÔTEL DE VILLE
Place Jean Jaurès - 76150 Maromme
02 32 82 22 00

WWW.MAROMME.FR



BOURSES
COUP DE POUCE



IMPLIQUE-TOI
POUR MAROMME !

OBTIENS
UN FINANCEMENT
POUR TON
PROJET !

BOURSES COUP DE POUCE 6-13 ANS

La bourse Coup de Pouce 6-13 ans est destinée au financement d'une activité sportive ou culturelle à hauteur de **175€** maximum.

Exemples : cours de gymnastique, peinture, danse, théâtre, entraînement de foot...

EN ÉCHANGE :

S'engager à mener à bien son activité et se rendre disponible pour les animations.

Exemples : participation à des activités culturelles, aide lors des manifestations de la ville, fabrication d'objets partage solidaire...

LES CONDITIONS :

→ Être domicilié(e) à Maromme.

LES ÉTAPES POUR ÊTRE BÉNÉFICIAIRE :

- 1) Inscriptions du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2026
Contactez le Pôle Éducation par mail : animation.jeunesse@maromme.fr
- 2) Présentez votre activité lors d'un rendez-vous.
- 3) Une fois votre activité acceptée, vous devrez assister à la cérémonie des signatures officielles des bourses Coup de Pouce.

LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Justificatif de domicile.
- Attestation de quotient CAF
- Attestation d'essai ou d'inscription de ton activité avec le tarif indiqué

BOURSES COUP DE POUCE 14-25 ANS

La bourse Coup de Pouce 14-25 ans est destinée au financement d'un projet à hauteur de **350€** maximum.

Exemples : instrument de musique, matériel informatique, vélo, permis de conduire, formation BAFA...

EN ÉCHANGE : S'engager à mener à bien son projet et réaliser un stage au sein des services et des associations de la ville.

Exemples : aide-animateur au centre de loisirs, bénévole dans un club sportif de la ville, stagiaire au sein de la médiathèque du Séquoia...

LES CONDITIONS :

- Être domicilié(e) à Maromme
- 14/15 ans : 3 jours de stage pour obtenir une bourse de 175€
- 16/25 ans : 1 semaine de stage pour obtenir une bourse de 350€

LES ÉTAPES POUR ÊTRE BÉNÉFICIAIRE :

- 1) Prenez rendez-vous avec le Pôle Education (coordonnées au dos de la brochure) et remplissez un dossier de candidature.
- 2) Présentez votre activité devant un jury à la date communiquée par le service.
- 3) Si votre projet est retenu, vous devrez assister à un rendez-vous pour la signature des conventions.

LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Justificatif d'identité (CNI, passeport, carte ou titre de séjour...)
- Justificatif de domicile + attestation hébergement
- Autorisation parentale (pour les mineurs)
- Devis de ce que tu souhaites financer

BOURSES COUP DE POUCE +25 ANS

La bourse Coup de Pouce +25 ans est destinée au financement d'un projet à hauteur de **400€** maximum.

Exemples : soins médicaux, permis de conduire, trottinette, ordinateur, téléphone portable, etc...

EN ÉCHANGE :

Tu t'engages à mener à bien ton projet et à effectuer **40** heures de bénévolat au sein d'une ou plusieurs associations locales.

Exemples : participation aux Restos du Cœur, soutien lors des événements organisés par des associations de la ville...

LES CONDITIONS :

- Être domicilié(e) à Maromme.

LES ÉTAPES POUR ÊTRE BÉNÉFICIAIRE :

- 1 - Contacte le Pôle Action Sociale (coordonnées au dos de la brochure).
- 2- Présente ton projet lors d'un entretien individuel avec le service. Celui-ci sera examiné lors d'une commission fermée. Tu seras ensuite contacté(e) pour être informé(e) de la décision.

LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Carte d'identité
- Devis du projet